

Un accès aux déchetteries simple et responsable pour les professionnels

Nous générons chaque jour des déchets spécifiques à notre activité.
Les déchetteries constituent un exutoire de proximité approprié à leur élimination.

Dans le cadre de la charte signée entre les différents partenaires,
les conditions d'accès des professionnels en déchetterie évoluent
à partir du **15 Septembre 2010**

Dans un souci d'équité, afin de ne pas faire supporter aux ménages le coût de l'élimination des déchets non ménagers, l'harmonisation des conditions d'accès des professionnels en déchetterie est en cours.

Ainsi, chaque apport est dorénavant facturé en fonction de la nature et de la quantité de déchets déposés (sous réserve des quotas hebdomadaires).

Le suivi s'effectue grâce à un badge, disponible auprès du SYDED après souscription. Ce badge permet l'accès à l'ensemble des déchetteries implantées sur le territoire du SYDED, aux horaires habituels d'ouverture, hors samedi.

[Plus d'informations sur les modalités d'accès des professionnels aux déchetteries](#)

SYDED Haute-Vienne

19, rue Cruveilhier - B.P. 13 114 - 87031 Limoges Cedex 1
Tél. : 05 55 12 12 87 - www.syded87.org

Conseil Général de la Haute-Vienne

43, avenue de la Libération
87031 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 45 10 10 - www.cg87.fr

ADEME

38 ter, avenue de la Libération
87007 Limoges
Tél. : 05 55 79 39 34 - www.ademe.fr

Opération menée en partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Limoges et de la Haute Vienne, les Chambres Régionale et départementale de Métiers et de l'Artisanat, la Fédération Française du Bâtiment Limousin, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Haute-Vienne et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment.

